

# L'entrée par la passe : quelle impasse ?

*MARIA VITORIA BITTENCOURT*

A propos d'impasses dans l'expérience analytique, je voudrais interroger l'entrée par la passe pour répondre à une question souvent posée : sur quel point peut se situer l'impasse ? En quoi cette pratique contredit-elle les principes de la passe ? Je propose deux perspectives pour approcher ce point : mon expérience dans le dispositif et la reprise de textes publiés, pour essayer d'en tirer un enseignement. Je ne prétends pas épuiser la question mais introduire quelques réflexions afin d'entamer un débat sur ce point de rupture par rapport à l'expérience de l'ECF.

## *Rappel des faits*

C'est en 1990, après la première crise à l'ECF, déclenchée au moment du premier Collège de la passe, que cette nouvelle forme d'entrée à l'Ecole fut proposée : il s'agissait d'accueillir des analysants en se fondant sur la reconnaissance d'un parcours analytique. Cette proposition était basée sur une lecture de la *Note italienne* où Lacan invitait le groupe italien à se recruter selon le principe de la passe. Ainsi, ceux qui, n'ayant pas fini leur analyse, voulaient devenir membres de l'Ecole pouvaient se présenter au dispositif de la passe. En principe, aucun changement n'était effectué quant au dispositif et il ne s'agissait que d'introduire une modalité de réponse au passant, sans que soit interrogée la rupture quant au statut de la demande de passe. Le changement concernait surtout le but : il fallait ouvrir l'Ecole aux « jeunes », trait souligné de ce qu'on attendait des nouveaux membres.

Je dois avouer que cette invitation m'a beaucoup séduite car, depuis un certain temps, j'étais convaincue que, pour participer au mouvement analytique, il fallait un dispositif plus conforme au discours analytique. En effet, j'avais présenté longtemps auparavant ma candidature à la formation dans une Société de l'IPA et un bref entretien m'avait dissuadée de m'y inscrire. L'engagement analytique s'y définissait par un accord administratif où le pouvoir d'un règlement suffisait pour accepter un candidat : le didacticien autorisait la candidature, comme s'il s'agissait de la présentation d'un diplôme universitaire, où le sujet n'avait rien à apporter – mais à se taire. Quant à moi, au moment d'un virage dans mon analyse, j'ai été saisie par le désir de transmettre une trouvaille en apportant un bout de savoir issu de mon travail sous transfert.

C'était à partir d'un rêve où s'était dévoilé un réel traumatique pas sans rapport avec la névrose infantile. Des éléments de la construction du fantasme s'y sont formalisés avec limpidité autour des coordonnées d'un choix névrotique. Non sans avoir évoqué cette

démarche auprès de mon analyste, la certitude de l'acte m'a amenée à formuler au Secrétariat une demande d'entrée par la passe. Je voulais m'engager dans l'Ecole à partir de mon travail analytique, Ecole à laquelle je participais activement, ayant exercé des responsabilités au sein de son association.

### *L'enthousiasme et la reconnaissance*

Quelle reconnaissance était en jeu ? Elle concernait davantage mon engagement dans la psychanalyse que mon parcours analytique. Peut-être était-ce une démarche teintée d'idéalisme : je pensais que ma demande équivalait à l'invitation de Lacan de « croire à l'inconscient pour se recruter ». C'était le temps où les demandes d'entrée par la passe étaient plutôt rares et même deux longs entretiens au Secrétariat ne m'ont pas détournée de ma décision. Ainsi, j'ai rencontré les passeurs dans cette nouvelle aventure avec la psychanalyse. Ce nouveau parcours m'a donné la dimension de l'enseignement de Lacan avec un élément inattendu : un certain *enthousiasme* pour penser la psychanalyse. J'ai toujours eu une grande réticence à employer ce terme à cause de ses connotations religieuses et militantes, glissement qui risque de contaminer le rapport à la cause analytique. Néanmoins, l'enthousiasme manifeste après cette expérience ne fut pas sans effet pour relancer une cure inachevée et pour pousser à l'élaboration par un travail écrit autour du rêve, lors d'une Rencontre Internationale.

Ainsi, je n'attendais plus la réponse du cartel car l'effort de transmission avait produit une perspective nouvelle dans ma pratique. Par là, l'expérience se montrait féconde au point de penser valide ce mode d'admission à l'Ecole. En appréciant les conséquences de l'acte, je pensais défendre cette idée que le témoignage relevait d'une parole qui se transmet intégralement, comme un quasi-mathème dans la stricte logique du modèle du mot d'esprit. Je suis entrée dans le dispositif avec la naïveté de croire au côté agalmatique de la transmission, ce qui peut renforcer le pouvoir de la parole, avec le risque de fascination que cela apporte : ne pas apercevoir le poids d'un point traumatique, le laisser en suspens pour réajuster l'écran fantasmatique.

D'un autre côté, je m'interrogeais sur ma demande de reconnaissance, déjà constatée dans ma structure névrotique sous des formes diverses, qui renforçait un trait de jouissance lié au symptôme. La demande d'entrée à l'Ecole à partir de mon travail analytique témoignait d'un certain idéalisme : appartenir à l'Ecole autrement que par les titres et les travaux, idéalisme qui servait justement à masquer l'enjeu de mon désir. De ce point de vue, Lacan est très clair dans la *Note adjointe* : « L'admission à l'Ecole leur impose la condition qu'on sache qu'ils (ceux qui entreprennent une psychanalyse didactique) en ont engagé l'entreprise, où et quand ».

La réponse du cartel, très succincte, m'a vite replacée dans la réalité institutionnelle : il me nommait membre, et m'encourageait « vivement » à poursuivre mon analyse – comme si je

l'avais interrompue... – et proposait la rencontre avec un membre du cartel : rencontre qui n'a rien ajouté au témoignage. Tout cela fut couronné par la justification d'un membre du Conseil : pour que la nomination soit effective, il faut attendre une année, il faut tenir compte des quotas... Pour clore sur le comique de cette situation, cela m'a rappelé mon expérience à l'IPA, avec la remise d'un diplôme ...à venir !

### ***Le dispositif***

Tout cela vient démontrer le décalage qui s'opère entre l'enseignement en acte dans le dispositif et la réponse institutionnelle sans aucun rapport au discours analytique, décalage dans cette illusion de croire que c'est pour la réponse qu'on entre dans le dispositif. On y entre « à cause de l'expérience » car le dispositif de la passe a été proposé par Lacan pour cerner avant tout le passage de l'analysant à l'analyste, passage fondé autour du moment de passe dont Lacan a précisé la nature et les caractéristiques dans sa *Proposition du 9 octobre 1967*, déduction de son enseignement du séminaire « La logique du fantasme ». C'est donc le moment de passe qui crée la possibilité de construire la *Proposition*, où Lacan démontre par son acte en quoi la psychanalyse en extension trouve ses racines dans la psychanalyse en intension. Que ce moment soit transmissible ou pas au cartel, c'est la question centrale posée au dispositif par lequel Lacan espérait modifier l'organisation du groupe par un « style différent de recrutement ».

L'entrée par la passe vient comme solution à une crise qui concerne les impasses théoriques faisant retour dans le réel du groupe à partir du moment où il y a obstacle au débat sur la passe. A ce propos, il y eut plusieurs témoignages de collègues qui ont fait l'expérience de cet usage politico-institutionnel de l'entrée par la passe. Mais cette manœuvre politique, devenue manifeste au Collège de la passe autour d'une non nomination, concerne aussi la passe. D'où cette question : sur quel point la passe est-elle susceptible d'être manipulée ? Comment une expérience qui mène au point où l'Autre manque peut-elle conduire à une exaltation de l'unaire qui fait consister l'Autre ? En ce qui concerne l'entrée par la passe, qu'est-ce que l'expérience à l'ECF, après huit ans de travail, nous a enseigné ?

### ***Pas d'élaboration théorique***

En relisant les rapports des Cartels, on note que peu d'élaboration s'est dégagée de cette expérience. Le premier rapport (1990/92) ne traite pas de la question de l'entrée par la passe et la reconnaissance du parcours analytique reste énigmatique. Par contre, le Secrétariat remarque le nombre croissant de demandes d'entrées par la passe, fait qui est interprété comme la manifestation d'un certain enthousiasme pour la formule. Dans un deuxième temps, (1992/94) une nette diminution des demandes est remarquée sans que la cause soit interrogée. Les cartels de la passe ne proposent pas d'avancée à propos de l'entrée par la passe et la désignation de membres se justifie par le fait de témoignages démontrant les effets du « croire

à l'inconscient », ce qui serait une « ouverture à la fin de l'analyse ». Un autre critère est prélevé d'un passant qui, bien qu'il n'ait pas témoigné de sa fin d'analyse, avait effectué un « travail consistant marqué de moments de franchissement » qui l'approchait de la fin. On évoque le pousse-à-l'élaboration comme un témoignage d'un « véritable transfert de travail envers l'Ecole », transfert défini comme celui qui reste à la fin d'une analyse. Cette idée de nouer le lien à l'Ecole à un transfert de travail détourne l'idée de Lacan qui le situe précisément dans le cartel – d'où l'aberration de l'extension de cette notion à celle de « transfert de masse ». Il faudrait étudier l'hypothèse émise par A.Nguyen sur « l'accent mis à tort sur le non-retour à zéro du transfert [qui] couvre en fait un souci de maintien dans la dépendance de l'amour ». Ainsi, il n'y a aucune interrogation des Cartels sur les effets d'une telle démarche dans le déroulement d'une cure.

On voit le contraste avec ce que Lacan proposait dès la fondation de l'Ecole, « l'étude des traits par où je romps moi-même avec les standards affirmés dans la pratique didactique, ainsi que les effets qu'on impute à mon enseignement sur le cours de mes analyses » : façon d'interroger le destin du transfert à la fin de l'analyse et ses conséquences pour l'institution. Il faudrait aussi interroger les effets de cette demande de passe sur le cours des analyses quand elle vient pour résoudre une impasse dans la cure.

A la troisième période (1994/96) on observe un certain embarras, une réserve sur la question, due certainement au statut de la réponse qui promet un élargissement des fonctions du cartel au-delà d'un Jury de nomination d'AE, sans aucune prise de position quant à l'expérience. Les demandes sont rares et cela pose la question de l'écart entre l'offre faite par l'Ecole et la demande des passants, avec un effet d'effacement de l'entrée par la passe. Enfin surgit une question autour de l'analyse : comment juger un parcours analytique ? A partir de quel moment estime-t-on pouvoir répondre au passant qu'il y a analyse ? L'analyste brille par son absence et se contente de constater des arrêts de cure après la nomination et/ou des reprises. Peu de témoignages font état de la position de l'analyste quant à la demande. Les faits qui suivent montrent bien la pertinence de la formule *ce qui est forçlos du symbolique revient dans le réel* : dans le réel de l'institution le débat tourne exclusivement autour de l'analyste et de la non nomination de son analysant. A défaut d'un débat théorique autour des enseignements de l'expérience de la passe, les disputes prennent le devant dans une scène pathétique de besoin de reconnaissance – cette fois-ci celle de l'analyste. Peut-être pourrait-on interroger, en dehors de l'expérience de la passe, ce que la structure de celle-ci a créé comme impasse pour les analystes.

Quant à l'entrée par la passe, le débat s'est réduit à penser la constitution de deux cartels pour chaque type de demande – une réponse assez pragmatique – ce qui montre bien le peu d'élaboration théorique au fondement de cette pratique. Le dernier rapport établi après la crise fait part du nombre croissant de demandes d'entrée par la passe, fait qui vient répéter le même

phénomène que lors de la première crise de 1990 : après des « événements ayant troublé l'Ecole », la paix reconquise avec de nouveaux venus. Le *Witz* en question est que le but attendu par cette démarche n'est pas toujours atteint – peu de jeunes... c'est à venir. On pourrait interpréter ce fait comme une réponse à la demande de l'Autre, réponse aux sollicitations de l'institution au moment des crises, qui serait ainsi renforcée par le dispositif dans une substitution radicale de la demande de l'Ecole. D'ailleurs, l'objet anal et le regard ont été considérés comme les objets privilégiés dans les témoignages de passe où l'oblativité a été déplacée vers des services rendus à la cause analytique. On maintient le *statu quo* même s'il reste une *terra incognita* car on constate que la procédure peut « aider à avancer dans son travail ». Ce qui est attendu du nouveau membre est une démonstration, par son témoignage de l'expérience de l'inconscient ainsi qu'« être décidé à poursuivre son analyse ». Entrer par la passe serait alors un témoignage de l'expérience de l'inconscient, défini comme le résultat partiel d'une analyse freudienne et sa butée sur la castration, instituant ainsi un espace intermédiaire qui viendrait remplacer la solution de Freud quant à la fin de l'analyse : des tranches d'analyse et/ou des entrées par la passe.

Un des arguments évoqués pour justifier la pertinence de l'entrée par la passe est le « désir décidé » de savoir de l'analysant qui devient le « désir de passe ». Là nous entrons dans le terrain du multiple conceptuel où une manipulation théorique sert à des fins politiques : multiple du transfert avec transfert de travail, transfert de masse, transfert à l'Ecole, multiple de la passe avec entrée par la passe, « moment de passe du Conseil » et maintenant multiple du désir de savoir. Il faudrait interroger ce fait récurrent dans l'histoire de la psychanalyse où, au moment des impasses théoriques, une proposition politique vient essayer de résoudre la question, en masquant l'enjeu pour la psychanalyse. Que Freud fasse une analyse de la formation des groupes dans *Psychologie des masses et analyse du moi* n'a pas empêché l'IPA de s'organiser justement selon le modèle dénoncé, où la place de l'idéal paternel est bien préservée. L'affirmation d'Isabelle Morin est assez juste quant au risque de l'usage du terme de passe au pluriel, car face à ce multiple qui se répand, la seule réponse possible est la nécessité d'une exaltation de l'unair ordonné.

### ***La passe à l'entrée : impasse***

Finalement, on constate à partir de ces publications que l'entrée par la passe n'intéresse pas les cartels car, comment justifier cette procédure créée à des fins purement institutionnelles – recrutement du nouveau – par des critères analytiques ? On ne peut juger un parcours analytique et le mieux qu'ait à faire une institution est de le préserver. Témoigner de sa formation – contrôle, cartel et engagement dans un travail – devrait suffire pour l'admission d'un membre. L'entrée par la passe n'existe pas, car ce qui est en jeu dans le dispositif c'est la passe. Elle serait plutôt une manière de résoudre l'impasse institutionnelle autour de la clinique de la passe. Une institution analytique qui prétend statuer sur les analyses en cours,

prenant le devant du travail de transfert, est presque une aberration pour le discours analytique dans le sens où elle viendrait suppléer les impasses propres à la cure.

Avec la passe, Lacan souhaitait ouvrir la communauté analytique à cet essai de transmission, à une réponse à inventer, autour de la question du désir de l'analyste, opérée dans le moment de passe. Faire appel à la *Lettre aux Italiens* en dehors de sa conjoncture particulière, ne fait que créer des impasses insolubles où la manipulation des concepts vient effacer la richesse de cet enseignement. Essayer d'analyser le contexte particulier d'une proposition de Lacan devrait empêcher de s'enfermer dans une lecture stérile et dogmatique qui vient sacraliser ses énoncés et renforcer une organisation militante. D'ailleurs, c'est un risque éprouvé dans l'histoire de la psychanalyse dont Balint a dénoncé les effets dans les années 50. Revenir à l'École de Lacan est revenir à une école où « toute entreprise personnelle remettra son auteur dans les conditions de critique et de contrôle ». Rompre avec un fonctionnement « formaté » peut faire avancer la réflexion clinique en suivant le principe de Lacan qui est justement dans cette lettre : essayer le rapport de l'écriture pour démontrer le rapport impossible à écrire – « Tout doit tourner autour des écrits à paraître ».